

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE NAY : COMMUNE DE NAY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21640417800016

POSTE COMPTABLE : SGC NAY-MORLAAS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	43
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	48
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	52

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	55
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	56
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	61
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	62
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	63

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	65
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	66
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	67
B3.1 - Etat des provisions constituées	68
B3.2 - Etalement des provisions	70
B4 - Etat des charges transférées	71
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	72
B6 - Prêts	74
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	75
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	76
B7.3 - Etat des emprunts garantis	77
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	79
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	80
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	81
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	82
B7.8 - Autres engagements donnés	83
B7.9 - Autres engagements reçus	84
B8 - Subventions versées	85
B9 - Etat du personnel	88
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	91
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	92
B11.2 - Liste des établissements publics créés	93
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	94
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	95
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	96
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	97
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	99
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	100
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	101
D3 - Décisions en matière de taux	103
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	104
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	105
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	107
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	108
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	109

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3464

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	3284118,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	885,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1152,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	338,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	1653,00
5	DGF / population	71,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	47,5000
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93,5000
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	29,3000
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	1,4300
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 825 778,87	5 149 136,15	375 375,81	A1 698 733,09
Investissement	1 835 973,83	1 483 253,71	(3) -107 110,82	A2 -459 830,94
Fonctionnement	2 989 805,04	3 665 882,44	(4) 482 486,63	A3 1 158 564,03

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 634 865,49	III + IV 0,00	B1	-634 865,49	
Investissement	I 634 865,49	III 0,00	B2	-634 865,49	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	63 867,60
Investissement	A2 + B2	-1 094 696,43
Fonctionnement	A3 + B3	1 158 564,03

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 634 865,49
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
273	Opération d'équipement n° 273	11 697,68
321	Opération d'équipement n° 321	250 846,93
354	Opération d'équipement n° 354	23 169,36
356	Opération d'équipement n° 356	334 376,70
394	Opération d'équipement n° 394	19 830,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 685 929,00	3 857 738,09
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	639 920,67	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 531 888,42	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 857 738,09	3 857 738,09

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 146 608,05	3 994 839,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 151 769,05
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 146 608,05	4 146 608,05
TOTAL DU BUDGET (4)		8 004 346,14	8 004 346,14

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	94 736,61	691,00	691,00	95 427,61
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	93 632,00	93 632,00	93 632,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	7 642,16	810 690,00	810 690,00	818 332,16
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	537 541,90	1 000 000,00	1 000 000,00	1 537 541,90
Total des dépenses d'équipement		0,00	639 920,67	1 905 013,00	1 905 013,00	2 544 933,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	99 251,00	99 251,00	99 251,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	681 665,00	681 665,00	681 665,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	780 916,00	780 916,00	780 916,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	639 920,67	2 685 929,00	2 685 929,00	3 325 849,67

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	639 920,67	2 685 929,00	2 685 929,00	3 325 849,67
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	531 888,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 857 738,09
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	396 865,00	396 865,00	396 865,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 279 762,04	1 279 762,04	1 279 762,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 676 627,04	1 676 627,04	1 676 627,04
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	199 257,00	199 257,00	199 257,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	1 171 809,00	1 171 809,00	1 171 809,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	80 653,00	80 653,00	80 653,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 451 719,00	1 451 719,00	1 451 719,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	3 128 346,04	3 128 346,04	3 128 346,04

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		613 854,36	613 854,36	613 854,36
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		115 537,69	115 537,69	115 537,69
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		729 392,05	729 392,05	729 392,05

TOTAL	0,00	0,00	3 857 738,09	3 857 738,09	3 857 738,09
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 857 738,09
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	729 392,05
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	1 266 690,00	1 266 690,00	1 266 690,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 546 400,00	1 546 400,00	1 546 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	401 454,00	401 454,00	401 454,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	3 214 544,00	3 214 544,00	3 214 544,00
66	Charges financières	0,00	0,00	184 774,00	184 774,00	184 774,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	13 898,00	13 898,00	13 898,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	3 417 216,00	3 417 216,00	3 417 216,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	613 854,36	613 854,36	613 854,36
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	115 537,69	115 537,69	115 537,69
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	729 392,05	729 392,05	729 392,05

TOTAL	0,00	0,00	4 146 608,05	4 146 608,05	4 146 608,05
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 146 608,05
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	202 300,00	202 300,00	202 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	793 402,00	793 402,00	793 402,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 972 348,00	1 972 348,00	1 972 348,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	549 089,00	549 089,00	549 089,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	435 600,00	435 600,00	435 600,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	3 972 739,00	3 972 739,00	3 972 739,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	3 994 839,00	3 994 839,00	3 994 839,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	3 994 839,00	3 994 839,00	3 994 839,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	151 769,05
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 146 608,05
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	729 392,05	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	99 251,00	0,00	99 251,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	681 665,00	0,00	681 665,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 451 301,67		2 451 301,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	93 632,00	0,00	93 632,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 325 849,67	0,00	3 325 849,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	531 888,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 857 738,09
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 266 690,00		1 266 690,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 546 400,00		1 546 400,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	401 454,00	0,00	401 454,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	184 774,00	0,00	184 774,00
67	Charges spécifiques (9)	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	13 898,00	115 537,69	129 435,69
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		613 854,36	613 854,36
Dépenses de fonctionnement – Total		3 417 216,00	729 392,05	4 146 608,05

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 146 608,05
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	199 257,00	0,00	199 257,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	396 865,00	0,00	396 865,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 279 762,04	0,00	1 279 762,04
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		115 537,69	115 537,69
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		613 854,36	613 854,36
024 Produits des cessions d'immobilisations	80 653,00		80 653,00
Recettes d'investissement – Total	1 956 537,04	729 392,05	2 685 929,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 171 809,00
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 857 738,09
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	20 000,00		20 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	202 300,00		202 300,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	793 402,00		793 402,00
731 Fiscalité locale	1 972 348,00		1 972 348,00
74 Dotations et participations (8)	549 089,00		549 089,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	435 600,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77 Produits spécifiques (8)	4 000,00	0,00	4 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	18 000,00	0,00	18 000,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 994 839,00	0,00	3 994 839,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	151 769,05
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 146 608,05
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	639 920,67	0,00	2 685 929,00	2 685 929,00	0,00	2 685 929,00	3 325 849,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	93 632,00	93 632,00	0,00	93 632,00	93 632,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	639 920,67	0,00	1 811 381,00	1 811 381,00	0,00	1 811 381,00	2 451 301,67
Total des dépenses d'équipement		0,00	639 920,67	0,00	1 905 013,00	1 905 013,00	0,00	1 905 013,00	2 544 933,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		99 251,00	99 251,00		99 251,00	99 251,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		681 665,00	681 665,00		681 665,00	681 665,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	780 916,00	780 916,00	0,00	780 916,00	780 916,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	639 920,67	0,00	2 685 929,00	2 685 929,00	0,00	2 685 929,00	3 325 849,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	531 888,42
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 857 738,09
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	2 685 929,09	2 685 929,09	2 685 929,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	396 865,00	396 865,00	396 865,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	1 279 762,04	1 279 762,04	1 279 762,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 676 627,04	1 676 627,04	1 676 627,04
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	199 257,00	199 257,00	199 257,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	80 653,00	80 653,00	80 653,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	279 910,00	279 910,00	279 910,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	1 956 537,04	1 956 537,04	1 956 537,04
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		613 854,36	613 854,36	613 854,36
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		115 537,69	115 537,69	115 537,69
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		729 392,05	729 392,05	729 392,05

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 171 809,00
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 857 738,09
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	639 920,67	0,00	2 685 929,00	2 685 929,00	0,00	2 685 929,00	3 325 849,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	93 632,00	93 632,00	0,00	93 632,00	93 632,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	93 632,00	93 632,00	0,00	93 632,00	93 632,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	639 920,67	0,00	1 811 381,00	1 811 381,00	0,00	1 811 381,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	639 920,67	0,00	1 905 013,00	1 905 013,00	0,00	2 544 933,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	99 251,00	99 251,00	0,00	99 251,00	99 251,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	99 251,00	99 251,00	0,00	99 251,00	99 251,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	681 665,00	681 665,00	0,00	681 665,00	681 665,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	671 243,00	671 243,00	0,00	671 243,00	671 243,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	0,00	7 422,00	7 422,00	0,00	7 422,00	7 422,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	780 916,00	780 916,00	0,00	780 916,00	780 916,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458113	CCPN - réseau pluvial	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	639 920,67	0,00	2 685 929,00	2 685 929,00	0,00	2 685 929,00	3 325 849,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
273	Maison Carrée		47 096,64	11 697,68	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00
321	Voirie		1 613 300,93	250 846,93	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
325	Éclairage public		103 931,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
348	Acquisitions diverses		276 566,44	0,00	140 690,00	140 690,00	0,00	140 690,00
354	Bâtiments divers		642 978,03	23 169,36	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
356	Bâtiments scolaires		1 132 306,51	334 376,70	620 000,00	620 000,00	0,00	620 000,00
358	Acquisition matériels Service Technique		255 931,43	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00
361	Plan Local d'Urbanisme		55 534,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
363	Matériel informatique et logiciels		204 524,91	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
394	AMI centre-bourg volet aménagements		5 284 982,54	19 830,00	280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00
396	Signalétique communautaire		10 189,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
400	Musée		15 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
401	Espace frances services		128 441,08	0,00	691,00	691,00	0,00	691,00
402	Réhabilitation bâtiment Gibert		16 014,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			9 105 665,29	639 920,67	1 811 381,00	1 811 381,00	0,00	1 811 381,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 273
LIBELLE : Maison Carrée
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		36 157,98	a 11 697,68	160 000,00	b 160 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 970,00	7 350,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 970,00	7 350,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 513,14	4 347,68	160 000,00	160 000,00
21318	Autres bâtiments publics	8 305,08	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	4 347,68	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 208,06	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 674,84	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 674,84	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		4 887,50	c 0,00	16 573,00	d 16 573,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	4 887,50	0,00	16 573,00	16 573,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	16 573,00	16 573,00
1323	Subv. non transf. Départements	4 887,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-155 124,68
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 321
LIBELLE : Voirie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 613 300,93	a 250 846,93	200 000,00	b 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 185,39	23 070,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 194,22	23 070,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 991,17	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	374 550,11	1 520,54	100 000,00	100 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	36 064,91	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	111 005,19	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	195 534,50	1 520,54	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 681,27	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	17 869,43	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	4 200,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	5 599,49	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 595,32	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 206 565,43	226 256,39	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	13 885,08	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 192 680,35	226 256,39	100 000,00	100 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		24 892,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	24 892,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	24 892,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-450 846,93
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 325
LIBELLE : Éclairage public
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		103 931,44	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 498,43	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	12 498,43	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	91 433,01	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	91 433,01	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 348
LIBELLE : Acquisitions diverses
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		233 643,84	a	140 690,00	b
			0,00		140 690,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	233 643,84	0,00	140 690,00	140 690,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 165,75	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	24 729,60	0,00	690,00	690,00
2152	Installations de voirie	20 271,56	0,00	140 000,00	140 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	37,20	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	11 944,23	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	55 217,68	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	120 277,82	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-140 690,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 354
LIBELLE : Bâtiments divers
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		411 012,35	a 23 169,36	300 000,00	b 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 877,20	10 926,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 877,20	10 926,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	258 334,05	0,00	300 000,00	300 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	19 994,40	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	5 594,76	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	8 512,25	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	98 266,79	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	88 077,27	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 872,03	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	1 916,88	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	6 817,20	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	6 565,56	0,00	300 000,00	300 000,00
2181	Install. générales, agencements	1 129,45	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 587,46	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	148 801,10	12 243,36	0,00	0,00
2313	Constructions	147 061,10	12 243,36	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 740,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-323 169,36
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 356
LIBELLE : Bâtiments scolaires
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 027 619,17	a 334 376,70	620 000,00	b 620 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	67 220,07	53 390,61	0,00	0,00
2031	Frais d'études	66 327,94	53 390,61	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	892,13	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	132 328,23	1 773,94	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	11 310,15	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	664,92	754,80	0,00	0,00
2138	Autres constructions	106 400,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	310,23	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	107,96	311,64	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	707,50	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 534,97	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	828 070,87	279 212,15	620 000,00	620 000,00
2313	Constructions	828 070,87	279 212,15	620 000,00	620 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	231 584,00	d 231 584,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	231 584,00	231 584,00
13361	Dotations équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	231 584,00	231 584,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-722 792,70
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 358
LIBELLE : Acquisition matériels Service Technique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		181 323,75	a	0,00	b
				90 000,00	90 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	176 270,65	0,00	90 000,00	90 000,00
2152	Installations de voirie	11 922,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 481,63	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel ferroviaire	16 983,20	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	18 152,05	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	82 842,84	0,00	27 000,00	27 000,00
217578	Autre matériel technique (mad)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2181	Install. générales, agencements	2 305,52	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 583,41	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	5 053,10	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 053,10	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-90 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 361
LIBELLE : Plan Local d'Urbanisme
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		55 534,15	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 534,15	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	55 198,04	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	336,11	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 363
LIBELLE : Matériel informatique et logiciels
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 336,63	a	20 000,00	b
			0,00		20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 336,63	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	7 336,63	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
217838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-20 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 394
LIBELLE : AMI centre-bourg volet aménagements
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 284 982,54	a 19 830,00	280 000,00	b 280 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	436 897,32	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	436 897,32	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 719,52	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	43 719,52	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 804 365,70	19 830,00	280 000,00	280 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 640 027,30	19 830,00	280 000,00	280 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	164 338,40	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-299 830,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 396
LIBELLE : Signalétique communautaire
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		10 189,60	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	10 189,60	0,00	0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	10 189,60	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 400
LIBELLE : Musée
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		15 480,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 480,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 480,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 401
LIBELLE : Espace frances services
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		109 138,91	a	0,00	b	691,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 971,20	0,00	691,00		691,00
2031	Frais d'études	14 971,20	0,00	691,00		691,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	94 167,71	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	94 167,71	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	49 457,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	49 457,00		49 457,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	49 457,00		49 457,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	48 766,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 402
LIBELLE : Réhabilitation bâtiment Gibert
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		16 014,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 014,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 014,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	2 685 929,09	2 685 929,09	2 685 929,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	396 865,00	396 865,00	396 865,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	49 457,00	49 457,00	49 457,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	16 573,00	16 573,00	16 573,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	231 584,00	231 584,00	231 584,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	99 251,00	99 251,00	99 251,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	1 279 762,04	1 279 762,04	1 279 762,04
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	1 279 762,04	1 279 762,04	1 279 762,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 676 627,04	1 676 627,04	1 676 627,04
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	199 257,00	199 257,00	199 257,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	159 257,00	159 257,00	159 257,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	80 653,00	80 653,00	80 653,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	279 910,00	279 910,00	279 910,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	1 956 537,04	1 956 537,04	1 956 537,04
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		613 854,36	613 854,36	613 854,36
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		115 537,69	115 537,69	115 537,69
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		1 486,44	1 486,44	1 486,44
28033	Frais d'insertion	0,00		452,40	452,40	452,40
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00		2 040,00	2 040,00	2 040,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00		2 037,00	2 037,00	2 037,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00		7 052,00	7 052,00	7 052,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		4 951,00	4 951,00	4 951,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		9 602,00	9 602,00	9 602,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		1 182,40	1 182,40	1 182,40
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		197,25	197,25	197,25
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		1 827,00	1 827,00	1 827,00
281316	Equipements de cimetière	0,00		453,00	453,00	453,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00		7 525,00	7 525,00	7 525,00
281351	Bâtiments publics	0,00		16 159,00	16 159,00	16 159,00
281352	Bâtiments privés	0,00		534,00	534,00	534,00
28152	Installations de voirie	0,00		27,00	27,00	27,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00		42,00	42,00	42,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		512,00	512,00	512,00
281578	Autre matériel technique	0,00		2 217,40	2 217,40	2 217,40
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		22 339,00	22 339,00	22 339,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		9 575,00	9 575,00	9 575,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		11 249,39	11 249,39	11 249,39
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		250,00	250,00	250,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		3 521,52	3 521,52	3 521,52
28188	Autres immo. corporelles	0,00		10 305,89	10 305,89	10 305,89
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		729 392,05	729 392,05	729 392,05

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	4 146 608,05	4 146 608,05	0,00	4 146 608,05	4 146 608,05
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	1 266 690,00	1 266 690,00	0,00	1 266 690,00	1 266 690,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		1 546 400,00	1 546 400,00		1 546 400,00	1 546 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	401 454,00	401 454,00	0,00	401 454,00	401 454,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	3 214 544,00	3 214 544,00	0,00	3 214 544,00	3 214 544,00
66	Charges financières	0,00	0,00		184 774,00	184 774,00		184 774,00	184 774,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			13 898,00	13 898,00		13 898,00	13 898,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	202 672,00	202 672,00		202 672,00	202 672,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	3 417 216,00	3 417 216,00	0,00	3 417 216,00	3 417 216,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			613 854,36	613 854,36		613 854,36	613 854,36
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			115 537,69	115 537,69		115 537,69	115 537,69
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			729 392,05	729 392,05		729 392,05	729 392,05

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 146 608,05
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	3 994 839,00	3 994 839,00	3 994 839,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	202 300,00	202 300,00	202 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	793 402,00	793 402,00	793 402,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 972 348,00	1 972 348,00	1 972 348,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	549 089,00	549 089,00	549 089,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	435 600,00	435 600,00	435 600,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	3 972 739,00	3 972 739,00	3 972 739,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	22 100,00	22 100,00	22 100,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	3 994 839,00	3 994 839,00	3 994 839,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	151 769,05
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 146 608,05
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	4 146 608,05	4 146 608,05	0,00	4 146 608,05	4 146 608,05
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	1 266 690,00	1 266 690,00	0,00	1 266 690,00	1 266 690,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	6 232,00	6 232,00	0,00	6 232,00	6 232,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	13 200,00	13 200,00	0,00	13 200,00	13 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	15 200,00	15 200,00	0,00	15 200,00	15 200,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6237	Publications	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		7 258,00	7 258,00	0,00	7 258,00	7 258,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		1 546 400,00	1 546 400,00		1 546 400,00	1 546 400,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		900,00	900,00		900,00	900,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		760 000,00	760 000,00		760 000,00	760 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		118 000,00	118 000,00		118 000,00	118 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		238 000,00	238 000,00		238 000,00	238 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	401 454,00	401 454,00	0,00	401 454,00	401 454,00
65131	Bourses	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		85 120,00	85 120,00	0,00	85 120,00	85 120,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		3 620,00	3 620,00	0,00	3 620,00	3 620,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		6 700,00	6 700,00	0,00	6 700,00	6 700,00
65315	Formation	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00		74 405,00	74 405,00	0,00	74 405,00	74 405,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65733	Subv. fonct. départements	0,00	0,00		2 319,00	2 319,00	0,00	2 319,00	2 319,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		79 690,00	79 690,00	0,00	79 690,00	79 690,00
65818	Autres	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	3 214 544,00	3 214 544,00	0,00	3 214 544,00	3 214 544,00
66	Charges financières	0,00	0,00		184 774,00	184 774,00		184 774,00	184 774,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		185 950,00	185 950,00		185 950,00	185 950,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		-7 276,00	-7 276,00		-7 276,00	-7 276,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6688	Autres	0,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			13 898,00	13 898,00		13 898,00	13 898,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			13 898,00	13 898,00		13 898,00	13 898,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	202 672,00	202 672,00		202 672,00	202 672,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	3 417 216,00	3 417 216,00	0,00	3 417 216,00	3 417 216,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			613 854,36	613 854,36		613 854,36	613 854,36
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			115 537,69	115 537,69		115 537,69	115 537,69
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			115 537,69	115 537,69		115 537,69	115 537,69
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			729 392,05	729 392,05		729 392,05	729 392,05

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	39 041,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-46 317,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 276,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	3 994 839,00	3 994 839,00	3 994 839,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	202 300,00	202 300,00	202 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	793 402,00	793 402,00	793 402,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	754 512,00	754 512,00	754 512,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	21 414,00	21 414,00	21 414,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	17 476,00	17 476,00	17 476,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 972 348,00	1 972 348,00	1 972 348,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	1 757 048,00	1 757 048,00	1 757 048,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	549 089,00	549 089,00	549 089,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	183 000,00	183 000,00	183 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	11 350,00	11 350,00	11 350,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74778	Autres fonds européens	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
747888	Autres	0,00	0,00	4 180,00	4 180,00	4 180,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	31 559,00	31 559,00	31 559,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	435 600,00	435 600,00	435 600,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	435 000,00	435 000,00	435 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
75888	Autres	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	3 972 739,00	3 972 739,00	3 972 739,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	3 994 839,00	3 994 839,00	3 994 839,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2024

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 656 802,49									
1641 Emprunts en euros (total)					11 656 802,49									
0120080132	DEXIA	25/11/2008		01/10/2009	210 000,00	R	LEP	5,650	5,650	EUR	T	C	N	A-1
0522706/001 MON52183	LA BANQUE POSTALE	29/04/2014		01/12/2018	500 000,00	F		1,630	1,630	EUR	T	P	N	A-1
1212491	CAISSE DES DEPOTS	23/12/2011		01/08/2012	500 000,00	R	LEP	4,100	4,100	EUR	T	C	N	A-1
1236572	CAISSE DES DEPOTS	16/11/2012		01/01/2014	400 000,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
1515994	CREDIT AGRICOLE PYR GASCOGNE	18/09/2019		01/02/2020	500 000,00	F		1,190	1,190	EUR	T	P	N	A-1
20700240 / 1710990	CAISSE D'EPARGNE	31/03/2003		25/01/2009	500 000,00	F		4,750	4,750	EUR	T	P	N	A-1
208027	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2006		25/03/2008	1 222 333,12	R	LIBOR	3,650	3,650	EUR	A	C	N	E-4
51015591652	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	14/09/2004		10/02/2005	215 000,00	F		4,430	4,430	EUR	T	P	N	A-1
51029265960	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	05/07/2006		05/10/2006	551 000,00	F		4,180	4,180	EUR	T	P	N	A-1
51070191257	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	10/12/2009		10/03/2010	876 586,00	F		3,880	3,880	EUR	T	P	N	A-1
51070542536	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	10/12/2009		10/03/2010	300 000,00	F		4,040	4,040	EUR	T	P	N	A-1
51084034571	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	30/09/2011		05/11/2011	300 000,00	F		5,000	5,000	EUR	M	P	N	A-1
8761481	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2010		05/06/2011	490 000,00	F		4,030	4,030	EUR	A	P	N	A-1
8902422	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2011		15/02/2012	100 000,00	F		4,410	4,410	EUR	A	P	N	A-1
9088917	CE PRELEVEMENT EMPRUNT	02/02/2011		25/12/2012	300 000,00	F		4,650	4,650	EUR	T	P	N	A-1
9460095	CE PRELEVEMENT EMPRUNT	29/04/2014		04/02/2015	200 000,00	R	EURIBOR	1,563	1,563	EUR	T	P	N	A-1
9826502	CAISSE D'EPARGNE	07/11/2016		23/02/2017	200 000,00	F		1,120	1,120	EUR	T	P	N	A-1
9828523	CAISSE D'EPARGNE	09/11/2016		05/04/2017	200 000,00	R	LIVRET A	1,050	1,050	EUR	T	P	N	A-1
9963399	CAISSE D'EPARGNE	15/06/2017		05/04/2018	500 000,00	R	LIVRET A	0,950	0,950	EUR	T	C	N	A-1
9973601	CAISSE D'EPARGNE	15/06/2017		16/10/2017	348 233,37	F		1,000	1,000	EUR	T	P	N	A-1
A331904T	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES			03/02/2020	800 000,00	F		1,510	1,510	EUR	T	P	N	A-1

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
LT040066	BFT	31/03/2003		15/10/2011	1 143 650,00	C		4,350	4,350	EUR	A	P	N	A-1
MIN530126EUR/0531471	LA BANQUE POSTALE	29/04/2014		01/01/2020	500 000,00	R	EURIBOR	5,000	5,000	EUR	T	P	N	A-1
MON543743EUR	LA BANQUE POSTALE	16/12/2022		01/05/2023	800 000,00	F		3,290	3,290	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					114 516,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					114 516,00									
2020-01	TERRITOIRE D'ENERGIE DES PA	08/12/2020		15/05/2022	57 658,30	F		0,350	0,350	EUR	A	P	N	A-1

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2021-01	TERRITOIRE D'ENERGIE DES PA	09/12/2021		30/04/2023	56 857,70	F		0,650	0,650	EUR	A	P	N	A-1
Total général					11 771 318,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 771 248,67					671 242,50	185 969,51	0,00	38 724,54
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 771 248,67					671 242,50	185 969,51	0,00	38 724,54
0120080132	N	0,00	A-1	10 500,00	0,74	R	LEP	7,170	10 500,00	374,07	0,00	0,00
0522706/001 MON52183	N	0,00	A-1	384 064,58	14,91	F		1,630	23 227,73	6 118,75	0,00	473,80
1212491	N	0,00	A-1	116 666,82	3,58	R	LEP	5,950	33 333,32	6 758,95	0,00	854,35
1236572	N	0,00	A-1	159 624,67	4,99	F		3,920	29 518,19	6 257,29	0,00	5 086,00
1515994	N	0,00	A-1	409 273,17	15,99	F		1,190	23 363,52	4 766,36	0,00	752,63
20700240 / 1710990	N	0,00	A-1	266 048,16	8,06	F		4,750	25 144,47	12 193,81	0,00	2 066,08
208027	N	0,00	E-4	76 395,82	1,22	R	LIBOR	3,650	76 395,82	2 834,92	0,00	0,00
51015591652	N	0,00	A-1	15 821,19	1,10	F		4,430	15 821,19	460,45	0,00	0,00
51029265960	N	0,00	A-1	318 106,46	12,75	F		4,180	19 316,11	12 996,69	0,00	2 948,90
51070191257	N	0,00	A-1	75 519,98	1,18	F		3,880	75 519,98	1 840,20	0,00	0,00
51070542536	N	0,00	A-1	116 376,00	5,99	F		4,040	17 500,32	4 438,68	0,00	221,92
51084034571	N	0,00	A-1	75 062,62	2,84	F		5,000	25 289,76	3 178,80	0,00	172,83
8761481	N	0,00	A-1	212 028,09	6,99	F		4,030	26 820,37	8 544,73	0,00	4 250,26
8902422	N	0,00	A-1	24 853,88	2,99	F		4,410	7 929,80	1 096,06	0,00	653,06
9088917	N	0,00	A-1	95 472,35	3,98	F		4,650	23 863,45	4 027,35	0,00	46,25
9460095	N	0,00	A-1	85 653,37	5,99	R	EURIBOR	4,659	13 724,69	4 361,50	0,00	604,76
9826502	N	0,00	A-1	135 027,18	12,99	F		1,120	9 704,07	1 471,65	0,00	144,26
9828523	N	0,00	A-1	137 132,27	12,99	R	LIVRET A	3,300	9 698,01	4 479,04	0,00	1 014,99
9963399	N	0,00	A-1	356 250,00	13,50	R	LIVRET A	3,200	25 000,00	11 285,00	0,00	2 558,40
9973601	N	0,00	A-1	78 571,12	1,79	F		1,000	44 729,59	618,33	0,00	69,56
A331904T	N	0,00	A-1	658 688,04	15,99	F		1,510	36 679,28	9 739,16	0,00	1 487,12
LT040066	N	0,00	A-1	758 730,00	12,99	C		4,350	39 900,00	33 554,83	0,00	6 604,88
MIN530126EUR/0531471	N	0,00	A-1	435 382,90	15,99	R	EURIBOR	3,652	18 262,83	19 733,39	0,00	4 778,37
MON543743EUR	N	0,00	A-1	770 000,00	19,33	F		3,290	40 000,00	24 839,50	0,00	3 936,12
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		103 380,68					7 421,45	521,54	0,00	316,33
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		103 380,68					7 421,45	521,54	0,00	316,33
2020-01	N	0,00	A-1	50 144,00	13,00	F		0,350	3 776,89	175,50	0,00	101,43
2021-01	N	0,00	A-1	53 236,68	14,00	F		0,650	3 644,56	346,04	0,00	214,90
Total général		0,00		5 874 629,35					678 663,95	186 491,05	0,00	39 040,87

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

**IV
B1.3**

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
208027	CAISSE D'EPARGNE	1 222 333,12	76 395,82	4	17,00				0,00		3,650	2 834,92	0,00	1,30
TOTAL (E)		1 222 333,12	76 395,82						0,00			2 834,92	0,00	1,30
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 222 333,12	76 395,82						0,00			2 834,92	0,00	1,30

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 798 233,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	1,30	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	76 395,82	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €		
	Catégories de biens amortis		
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	25/07/2012
L	Autres agencements, aménagements de terrains	20	25/07/2012
L	Camions et véhicules industriels	5	25/07/2012
L	Document d'urbanisme	5	25/07/2012
L	Equipements de cuisines	1	25/07/2012
L	Equipements de cuisines	10	25/07/2012
L	Equipements de garages et ateliers	10	25/07/2012
L	Equipements sportifs	10	25/07/2012
L	Installations de voirie	20	25/07/2012
L	Installations et appareils de chauffage	10	25/07/2012
L	Logiciels	1	25/07/2012
L	Logiciels	2	25/07/2012
L	Matériel de transport	5	25/07/2012
L	Matériels classiques	1	25/07/2012
L	Matériels classiques	6	25/07/2012
L	Matériels de bureau électrique ou électronique	1	25/07/2012
L	Matériels informatiques	1	25/07/2012
L	Matériels informatiques	5	25/07/2012
L	Mobilier	1	25/07/2012
L	Mobilier	10	25/07/2012
L	Plantations	1	25/07/2012
L	Plantations	20	25/07/2012
L	Subventions d'équipement versées	5	25/07/2012
L	Subventions d'équipement versées	15	25/07/2012

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	13 898,00		0,00	13 898,00	0,00	13 898,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	13 898,00		0,00	13 898,00	0,00	13 898,00
créances douteuses	13 898,00		0,00	13 898,00	0,00	13 898,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	13 898,00		0,00	13 898,00	0,00	13 898,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	13 898,00		0,00	13 898,00	0,00	13 898,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 10		Intitulé de l'opération : Giratoire MontJoie			Date de la délibération : 22/04/2009
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		236 211,84	0,00	0,00	0,00
45.1 Giratoire MontJoie (5)		236 211,84	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)		236 211,84	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)		92 178,00	0,00	0,00	0,00
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		92 178,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		92 178,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 12		Intitulé de l'opération : CCPN - conteneurs			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		47 976,00	0,00	0,00	0,00
45.1 CCPN - conteneurs (5)		47 976,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)		47 976,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)		47 976,00	0,00	0,00	0,00
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		47 976,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		47 976,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 13		Intitulé de l'opération : CCPN - réseau pluvial			Date de la délibération :
--------------------------	--	--	--	--	----------------------------------

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	148 708,96	0,00	0,00	0,00
45.1 CCPN - réseau pluvial (5)	148 708,96	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	148 708,96	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	148 708,96	0,00	0,00	0,00
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	148 708,96	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	148 708,96	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	1 221 714,00	990 112,57	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 221 714,00	990 112,57										20 946,12	23 996,55	
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 7 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	105 874,00	91 962,41	38,99	A	F	2,850	F		2,850	A-1	EUR	2 161,12	1 466,00	
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 3 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	321 140,00	251 975,53	28,99	A	F	2,050	F		2,050	A-1	EUR	3 905,62	6 947,87	
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 3 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	45 374,00	38 215,84	38,99	A	F	2,050	F		2,050	A-1	EUR	592,35	720,73	
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 7 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	749 326,00	607 958,79	28,99	A	F	2,850	F		2,850	A-1	EUR	14 287,03	14 861,95	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					1 221 714,00	990 112,57										20 946,12	23 996,55	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	44 942,67
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	865 155,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	910 097,67
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 994 839,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	22,78

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					137 690,00
6558	N°1 OGEc L'Estibet Ste Elisabeth		OGEc L'ESTIBET	Association	0,00
6558	N°1 OGEc L'ESTIBET		OGEc L'ESTIBET	Association	30 000,00
657362	N°1 CCAS de Nay		CCAS NAY BOURDETTES	Commune	0,00
657363	N°1 CCAS		CCAS NAY BOURDETTES	Commune	28 000,00
657363	N°1 Régie des fêtes		REGIE DES FETES DE NAY	Commune	0,00
6574	N°1 Adelante		ADELANTE	Association	0,00
6574	N°1 Agir pour les écoles		AGIR POUR LES ECOLES NAYAISES	Association	0,00
6574	N°1 Ass Aide alimentaire Plaine de Nay		AIDE ALIMENTAIRE PLAINE DE NAY	Association	0,00
6574	N°1 Amicale anciens combattants		AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Association	0,00
6574	N°1 Amis de l'orgue		AMIS DE L'ORGUE (LES)	Association	0,00
6574	N°1 Amis de la Maison carrée		AMIS DE LA MAISON CARREE	Association	0,00
6574	N°1 Amis des anciennes Eglise du Béarn		AMIS DES EGLISES ANCIENNES DU BEARN	Association	0,00
6574	N°1 ACN		ASS CULTURELLE NAYAISE	Association	0,00
6574	N°1 La Psalette		ASS.ENSEM.VOCAL PSALETTE	Association	0,00
6574	N°1 Carnaval Vath Vielha		ASSOCIATION CARNAVAL VATH VIELHA	Association	0,00
6574	N°1 Association chasse		ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE	Association	0,00
6574	N°1 Association WATTS UP DOCTOR		ASSOCIATION WATTS UP DOKTOR	Association	0,00
6574	N°1 Atelier photographique du Pays de Nay		ATLAS CLUB PHOTO	Association	0,00
6574	N°1 Béarn addictions		BEARN ADDICTION - LA MAISON DU PARENT	Association	0,00
6574	N°2 Boule nayaise		BOULE NAYAISE	Association	0,00
6574	N°1 Bridge club nayais		BRIDGE CLUB NAYAIS	Association	0,00
6574	N°1 Cercle cyclotouriste Nay		CERCLE CYCLOTOURISTE NAY	Association	0,00
6574	N°1 CIDFF		CIDFF64	Association	0,00
6574	N°1 Club subaquatique nayais		CLUB SUBAQUATIQUE NAYAIS	Association	0,00
6574	N°1 comite jumelage		COMITE DE JUMELAGE DE LA VILLE DE NAY	Association	0,00
6574	N°1 ES Nay et Vath Vielha		E.S NAY & VATH-VIELHA	Association	0,00
6574	N°1 Entraide Agnès		ENTRAIDE AGNES	Association	0,00
6574	N°1 GRPT commerçants halles		GRPT COMMERCANTS ET PRODUCTEURS HALLES DE NAY	Association	0,00
6574	N°1 La Pastorale Nay		LA PASTORALE DE NAY	Association	0,00
6574	N°1 La tribu 64		LA TRIBU 64	Entreprise	0,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 Les Amis des chars		LES AMIS DES CHARS	Association	0,00
6574	N°1 Lou Amics		LOUS AMICS DE NAY	Association	0,00
6574	N°1 Nay FC		NAY F.C - NAY FOOTBALL CLUB	Association	0,00
6574	N°1 Nayart		NAYART ASSOCIATION	Association	0,00
6574	N°2 OCCE Ecole du Fronton		OCCE COOP.SCOLAIRE DE	Association	0,00
6574	N°2 OCCE Ecole maternelle		OCCE ECOLE MATERNELLE	Association	0,00
6574	N°1 OCCE Ste Elisabeth		OGEC L'ESTIBET	Association	0,00
6574	N°1 Parla Beroy		PARLA BEROY	Association	0,00
6574	N°1 Pause couture		PAUSE COUTURE	Association	0,00
6574	N°1 Plain écran		PLAIN ECRAN	Association	0,00
6574	N°1 Randonnées en montagne		RANDONNEES EN MONTAGNE	Association	0,00
6574	N°1 Secours catholique		SECOURS CATHOLIQUE	Association	0,00
6574	N°1 Secours Populaire		SECOURS POPULAIRE	Association	0,00
6574	N°1 Ski club nayais		SKI CLUB NAYAIS	Association	0,00
6574	N°1 Tennis club nayais		TENNIS CLUB NAYAIS	Association	0,00
6574	N°1 Club omnisport USCN		USCN CLUB OMNISPORT	Association	0,00
6574	N°1 Vélo Club nayais		VELO CLUB NAYAIS	Association	0,00
65748	N°1 Adelante		ADELANTE	Association	600,00
65748	N°1 Agir pour les écoles		AGIR POUR LES ECOLES NAYAISES	Association	600,00
65748	N°1 Aide alimentaire plaine de Nay		AIDE ALIMENTAIRE PLAINE DE NAY	Association	600,00
65748	N°1 Amicale anciens combattants		AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Association	1 000,00
65748	N°1 Les amis de l'orgue		AMIS DE L'ORGUE	Association	400,00
65748	N°1 Les Amis de la Maison carrée		AMIS DE LA MAISON CARREE	Association	12 970,00
65748	N°1 Amis des églises anciennes		AMIS DES EGLISES ANCIENNES DU BERN	Association	200,00
65748	N°1 Asso culturelle nayaise		ASS CULTURELLE NAYAISE	Association	500,00
65748	N°1 Asso ensemble vocal La Psalette		ASS.ENSEM.VOCAL PSALETTE	Association	2 000,00
65748	N°1 Asso Carnaval Vath Vielha		ASSOCIATION CARNAVAL	Association	1 200,00
65748	N°1 Watts up doktor		ASSOCIATION WATTS UP DOKTOR	Association	400,00
65748	N°1 Atelier photographique du pays de Nay		ATELIER PHOTOGRAPHIQUE DU PAYS DE NAY	Association	800,00
65748	N°1 CEID béarn addictions		BEARN ADDICTION - LA MAISON DU PARENT	Association	1 000,00
65748	N°1 La boule nayaise		BOULE NAYAISE	Association	200,00
65748	N°1 Bridge club nayais		BRIDGE CLUB NAYAIS	Association	400,00
65748	N°1 Cercle cyclotouriste		CERCLE CYCLOTOURISTE NAY	Association	1 300,00
65748	N°1 CIDFF 64		CIDFF64	Association	150,00
65748	N°1 Club subaquatique nayais		CLUB SUBAQUATIQUE NAYAIS	Association	400,00
65748	N°1 Comité de jumelage		COMITE DE JUMELAGE DE LA VILLE DE NAY	Association	700,00
65748	N°1 ES Nay et Vath Vielha		E.S NAY & VATH-VIELHA	Association	2 500,00
65748	N°1 Entraide Agnès		ENTRAIDE AGNES	Association	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	N°1 Groupement commerçants et producteurs		GRPT COMMERCANTS ET PRODUCTEURS HALLES DE NAY	Association	400,00
65748	N°1 La pastorale de Nay		LA PASTORALE DE NAY	Association	3 000,00
65748	N°1 Les amis des chars		LES AMIS DES CHARS	Association	3 000,00
65748	N°1 Les chaudrons		Les chaudrons	Association	1 000,00
65748	N°1 Lous amics de Nay		LOUS AMICS DE NAY	Association	600,00
65748	N°1 Nay FC football		NAY F.C - NAY FOOTBALL CLUB	Association	1 850,00
65748	N°1 Nay la dynamique		NAY LA DYNAMIQUE	Association	3 300,00
65748	N°1 Nayart association		NAYART ASSOCIATION	Association	1 800,00
65748	N°1 OCCE coop scolaire		OCCE COOP.SCOLAIRE DE	Association	900,00
65748	N°1 OCCE ecole maternelle		OCCE ECOLE MATERNELLE	Association	1 120,00
65748	N°1 Parla beroy		PARLA BEROY	Association	700,00
65748	N°1 Pause couture		PAUSE COUTURE	Association	250,00
65748	N°1 Randonnée en montagne		RANDONNEES EN MONTAGNE	Association	200,00
65748	N°1 Safe cafe coffe shop		SAFE CAFE COFFEE SHOP	Association	1 000,00
65748	N°1 Secours catholique		SECOURS CATHOLIQUE	Association	750,00
65748	N°1 Secours populaire		SECOURS POPULAIRE	Association	1 000,00
65748	N°1 Ski club nayais		SKI CLUB NAYAIS	Association	1 000,00
65748	N°1 Tennis club nayais		Tennis Club Nayais	Association	2 000,00
65748	N°1 USCN omnisports		USCN CLUB OMNISPORT	Association	22 700,00
65748	N°1 Velo club nayais		VELO CLUB NAYAIS	Association	5 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADM PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Janv. 2022)	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR (Av. Sept. 2022)	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	4,00	17,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	4,00	1,00	5,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 1ERE CL. (Av. Janv. 2022)	C	5,00	1,00	6,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPC PR. 1ERE CL. DES E.M. (Av. Janv. 2022)	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	1,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
GARDE CHAMPÊTRE CHEF PRINCIPAL (Av. Janv. 2022)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		26,00	6,00	32,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Agence publique de Gestion locale		Sans fiscalité propr	0,00
Communauté de communes du Pays de Nay		CTU	0,00
SIVOM autonomie Plaine de Nay		Sans fiscalité propr	0,00
TE64		Sans fiscalité propr	0,00
Autres organismes de regroupement			
SPL des Pyrénées Atlantiques (société publique de maîtrise d'ouvrage)			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Action sociale			SPA	non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non
Régie à seule autonomie financière	Régie des fêtes de Nay	01/01/2013	19/12/2012		SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-531 888,42	-531 888,42
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-639 920,67	-639 920,67
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 171 809,00	1 171 809,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 171 809,00	1 171 809,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	678 665,00	678 665,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 009 302,05	1 009 302,05
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 502 446,05	1 502 446,05

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		678 665,00	I 678 665,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		678 665,00	678 665,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	671 243,00	671 243,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	7 422,00	7 422,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 009 302,05	III 1 009 302,05
Ressources propres externes de l'année (a)		199 257,00	199 257,00
10222	FCTVA	159 257,00	159 257,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	40 000,00	40 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		810 045,05	810 045,05
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 486,44	1 486,44
28033	Frais d'insertion	452,40	452,40
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2 040,00	2 040,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	2 037,00	2 037,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	7 052,00	7 052,00
2804172	Subv. Versées SNCF Réseau	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 951,00	4 951,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	9 602,00	9 602,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 182,40	1 182,40
28051		0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	197,25	197,25
28128	Autres aménagements de terrains	1 827,00	1 827,00
281316	Equipements de cimetière	453,00	453,00
281318	Autres bâtiments publics	7 525,00	7 525,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	16 159,00	16 159,00
281352	Bâtiments privés	534,00	534,00
28152	Installations de voirie	27,00	27,00
281532	Réseaux d'assainissement	42,00	42,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	512,00	512,00
281578	Autre matériel technique	2 217,40	2 217,40
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	22 339,00	22 339,00
281828	Autres matériels de transport	9 575,00	9 575,00
28183	Matériel informatique	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	11 249,39	11 249,39
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	250,00	250,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 521,52	3 521,52
28188	Autres immo. corporelles	10 305,89	10 305,89
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 653,00	80 653,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	613 854,36	613 854,36

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
OPERATION D'INVESTISSEMENT	AILE NORD MAIRIE	01/01/2016	08/07/2015	Location

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		0,00
				(B)	

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		0,00
				(C)	

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	-----	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		4 424 000,00	4,03	33,97 %	1 502 833,00	4,81
TFPNB		22 600,00	2,99	42,76 %	9 664,00	3,71
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		563 100,00	-16,74	13,67 %	76 976,00	13,55
TOTAL		5 009 700,00	1,19		1 589 473,00	5,20

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par le Maire (1),

A Nay, le 03/04/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres le Conseil municipal réuni(e) en session Ordinaire(2), réunie en session Ordinaire

A Nay, le 03/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres le Conseil municipal réuni(e) en session Ordinaire (2),(3).

M. BONNASSIOLLE Daniel	
M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre	
M. BONNASSIOLLE Pierre	
M. BOURDAA Bruno	
M. CHABROUT Guy	
M. DE VICARI Olivier	
M. DEQUIDT Alain	
M. JUNQUET Fabien	
M. METGE Jean-Paul	
M. MIMIN Matthieu	
M. PEDROSA Raphaël	
M. SANCHEZ Laurent	
Mme BIDART Michelle	
Mme BLANDIE Marie-Christine	
Mme DURAND Pascale	
Mme HONTAA Corinne	
Mme MAURIN Marina	
Mme MOUSSU-RIZAN Renée	
Mme MULLER Véronique	
Mme PAYOT Marie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique	
Mme VILLENEUVE Jocelyne	
Mme WEISS Myriam	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nay, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.